

# Assainissement non collectif : règles et bases techniques essentielles pour les installateurs

Concerne : installations jusqu'à 20 équivalents-habitants (EH) - (1,2 kg/j DBO5)

Durée : 2 jours (14H)

**Public concerné :**

- Professionnels du BTP ou assimilés (terrassiers, maçons, paysagistes, etc.) mettant en œuvre et/ou réalisant des filières d'assainissement non collectif

**Effectif :**

- 12 participants au maximum

**Prérequis :**

- Français : lu, écrit, parlé

**Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

- Formateur expert sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques
- Formation alternant apports théoriques, présentation de photos, vidéos et schémas, partage d'expériences et mises en situation

**Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :**

- Présentation des règles de sécurité par le formateur
- Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur (animation en présentiel) ou enregistrement des temps de connexion de chaque stagiaire (animation à distance)
- Questionnaire d'évaluation des acquis
- Evaluation de la qualité de la formation par le stagiaire à l'issue de l'action
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation de formation.

## Objectifs :

- Connaître les enjeux et le marché économique de l'ANC en France.
- Différencier les techniques d'ANC et connaître leurs principes de fonctionnement.
- Savoir examiner les critères de choix du client pour installer une filière d'ANC.
- Prédire un dimensionnement réglementaire de l'ANC adapté au projet du client.
- Connaître le rôle et la responsabilité de chaque acteur de l'ANC.
- Différencier le cadre réglementaire du cadre normatif pour la réalisation des travaux.
- Aider le client dans ses démarches administratives auprès du SPANC.

## Programme :

### ■ 1<sup>er</sup> JOUR : Introduction à l'ANC

**• Introduction à l'assainissement des eaux usées :**

- enjeux de l'assainissement,
- savoir identifier qui relève de l'ANC,
- obligations et démarches pour un usager,
- marché de l'ANC en France, potentiel de foyers ANC du ou des départements concernés par la formation.

**• Principes généraux des installations d'ANC :**

- rôle et principes généraux de fonctionnement d'une installation d'ANC : caractérisation des eaux usées, composition d'une installation,
- descriptif technique des dispositifs d'ANC, leurs avantages et inconvénients : filières traditionnelles (fosses toutes eaux et ventilations, traitement secondaire par le sol en place, traitement secondaire par massif reconstitué) et filières agréées (filtre compact avec ou sans poste de relevage, microstation, filtres plantés), cas particulier des toilettes sèches
- mode d'évacuation des eaux usées traitées (infiltration, rejet à un exutoire).

### ■ 2<sup>ème</sup> JOUR : Conception d'une filière d'ANC

**• Les acteurs de l'ANC :**

- missions et responsabilités de l'installateur et des autres acteurs de l'ANC (bureaux d'études, SPANC, usagers, vidangeur ou société de maintenance...)
- assurances.

**• Bases de la conception une filière d'ANC :**

- éléments d'aide au choix pour une filière adaptée et réglementaire : capacité d'accueil, intermittence, accessibilité et contraintes de terrassement
- dimensionnement et implantation de l'installation : prescriptions réglementaires, prescriptions fondées sur les règles de l'art
- formalités administratives et liens avec le SPANC : plan masse, déclaration préalable du projet pour avis du SPANC.

**• Réalisation et principes de mise en œuvre d'une filière d'ANC :**

- prescriptions techniques et réglementaires & règles de l'art : arrêté de mars 2012, DTU 64.1, recommandations de pros, règlement de service du SPANC
- formalités administratives de fin de chantier : contrôle de bonne exécution et/ou de réalisation par le SPANC, procès-verbal de réception de travaux, schéma de l'installation.

